



VADE-MECUM 2009

**INFORMATIONS
GENERALES**

L'ORGANISATION DU SKI NAUTIQUE EN BELGIQUE	1
1 - La FFSNW	2
2 - La WSV	4
3 - La FRBSN - KBWSF	4
3.1 - Conseil d'Administration.....	4
3.2 - Composition du Comité Technique 1	6
3.3 - Composition du Comité Technique 2	6
3.3.1 - Le bureau.....	6
3.3.2 - Elus à l'EAME et/ou l'IWSF	6
3.3.3 - Spécialistes invités.....	6
3.3.4 - Belgian Wakeboard Association.....	7
3.3.5 - Commission de Sélection	7
3.3.6 - Commission des Athlètes	7
3.4 - Adresse postale.....	8
LICENCES	9
1 - Carte de membre et assurance	9
1.1 - Couverture	9
1.2 - Procédure à suivre	9
2 - Transfert de licence	10
CLUBS MEMBRES DE LA FFSNW	11
ECOLE NATIONALE DE CADRES ADEPS - FFSNW	17
CONTRAT RIVIERE	19

L'ORGANISATION DU SKI NAUTIQUE EN BELGIQUE

Les skieurs individuels sont associés au sein de clubs. Ces clubs sont regroupés en une fédération.

Pour la communauté de langue française, il s'agit de la Fédération Francophone de Ski Nautique et de Wakeboard Asbl, en abrégé FFSNW. Pour la communauté de langue néerlandaise, il s'agit de Waterski Vlaanderen, en abrégé WSV.

La FFSNW et la WSV sont associées au sein de la Fédération Royale Belge de Ski Nautique Asbl - Koningelijke Belgische Waterski Federatie vzw (FRBSN - KBWSF), qui est compétente pour les aspects nationaux et internationaux.

La FRBSN - KBWSF est membre de l'EAME (Europe, Afrique, Proche et Moyen Orient) de la Fédération Internationale de Ski Nautique (International Water Ski Federation - IWSF).

1 - LA FFSNW

La FFSNW regroupe les clubs de la communauté de langue française. Elle est reconnue et subsidiée par l'ADEPS (Administration de l'Education Physique, des Sports et de la Vie en Plein Air).

Pour tous les contacts avec la FFSNW, il faut s'adresser à :

FFSNW a.s.b.l.
Rue Grange des Champs, 206 - 1420 Braine l'Alleud
Tél. : 02/384.18.85
Fax : 02/385.20.28
E-mail : ffsnw@skynet.be
Site internet : <http://www.skinautique.be>
Compte bancaire : 210-0380211-23

La FFSNW est dirigée par un Conseil d'Administration composé de :

- 1) **Président** : responsable de la formation de cadres ADEPS-FFSNW et représentant auprès du Contrat Rivière Haute-Meuse (CRHM) :
André MOLLE
Tél. : 071/21.51.26 // GSM : 0475/31.76.05
Fax : 071/22.84.24 // E-mail : andre.molle@belgacom.net
- 2) **Vice-Président** : responsable des relations avec la FRBSN et la WSV, des projets ADEPS et du contrôle de gestion :
Bernard BONNET
Tél. : 02/384.18.85 // GSM : 0495/58.61.95
Fax : 02/385.20.28 // E-mail : bernardbonnet@skynet.be
- 3) **Secrétaire Général** : responsable des assurances et du personnel :
Annie ALBERT
Tél. : 02/384.18.85 // Fax : 02/385.20.28
E-mail : ffsnw@skynet.be
- 4) **Trésorier** :
Christian KRANSVELT
Tél. : 04/372.03.18 // GSM : 0495/27.46.21
E-mail : christian.kransvelt@skynet.be
- 5) **Administrateur** : responsable de la presse, de l'agrégation du brevet de conduite auprès du Service Public Mobilité et Transports :
Claude DAMMAERTS
Tél. : 081/46.29.34 // GSM : 0475/42.54.87
Fax : 081/73.04.30 // E-mail : claude.dammaerts@skinautique.be
- 6) **Administrateur** : responsable des aspects légaux, du suivi du décret de reconnaissance des fédérations sportives, du suivi des nouveaux statuts des clubs :
Thierry DE MEYER
GSM : 0475/24.94.05
E-mail : thierrydemeyer@hotmail.com

7) **Administrateur** : responsable des cartes de membres et licences et responsable de la darse fédérale :

Ariane EECKMAN

E-mail : ariane.eeckman@skynet.be

8) **Administrateur** : responsable des relations avec l'EAME et l'IWSF, des plans de propagande de l'ADEPS, des athlètes, des subventions de matériel ADEPS et adjoint au Président pour le CRHM :

Alain NIELES

Tél. : 081/22.02.57 // GSM : 0475/65.31.06

Fax : 081/22.02.57 // E-mail : alain.nieles@gmail.be

Le Conseil d'administration s'est adjoint une direction administrative et sportive en la personne de :

Xavier BONNET

Tél. : 02/384.18.85 // GSM : 0477/25.05.95

Fax : 02/385.20.28 // E-mail : xavierbonnet@skynet.be

Le Conseil d'administration s'est entouré de conseillers spécialisés :

1) Courses :

Thierry DE MEYER

GSM : 0475/24.94.05

E-mail : thierrydemeyer@hotmail.com

2) Juridique :

Eric TOUSSAINT - Avocat

Tél. : 071/31.51.43

3) Assurances :

Etienne VAN RUYMBEKE - Assureur conseil

Chaussée de Nivelles, 215 B - 5020 Suarlé

Tél. : 081/56.79.05

4) Médecin :

Karim ABDELKAFI

Tél. : 02/387.26.24 // GSM : 0475/76.75.50

E-mail : karim.abdelkafi@skynet.be

2 - LA WSV

WSV
Collegelaan 8, bus 2 - 2140 Borgerhout
Tél. : 03/271.19.59 // Fax : 03/235.30.97
E-mail : wsv@waterski.be

3 - LA FRBSN - KBWSF

3.1 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Co-Présidents :

- * Stéphane DELSAUTE
GSM : 0475/27.97.07 // Fax : 02/772.84.63
E-mail : st.delsaute@skynet.be
- * André HENDRICKX (WSF)
Tél. : 011/42.57.58 // GSM : 0475/27.62.99
Fax : 011/42.38.25 // E-mail : Notaris.Andre.Hendrickx@skynet.be

2) Secrétaire général :

Marie-Anne PERSOONS (WSV)
Tél. : 03/271.19.59 // GSM : 0477/25.35.10
Fax : 03/235.30.97 // E-mail : marie-anne.persoons@waterski.be

3) Trésorier :

Maurice COLLOT
Tél. : 081/41.37.35 // GSM : 0475/42.30.96
Fax : 081/23.04.97

4) Administrateurs FFSNW :

- * André MOLLE
Tél. : 071/21.51.26 // GSM : 0475/31.76.05
Fax : 071/22.84.24 // E-mail : andre.molle@belgacom.net
- * Bernard BONNET
Tél. : 02/384.18.85 // GSM : 0495/58.61.95
Fax : 02/385.20.28 // E-mail : bernardbonnet@skynet.be
- * Alain NIELES
Tél. : 081/22.02.57 // GSM : 0475/65.31.06
Fax : 081/22.02.57 // E-mail : alain.nieles@gmail.be

5) Membres FFSNW :

- * Xavier BONNET
Tél. : 02/384.18.85 // Fax : 02/385.20.28
E-mail : xavierbonnet@skynet.be
- * Stéphane DELSAUTE
GSM : 0475/27.97.07 // Fax : 02/772.84.63
E-mail : st.delsaute@skynet.be

* Maurice COLLOT
Tél. : 081/41.37.35 // GSM : 0475/42.30.96
Fax : 081/23.04.97

6) Administrateurs WSV :

* Hugo ENGELEN
Tél. : 03/322.90.99 // Tél. bureau : 03/355.19.06
Fax bureau : 03/355.19.15 // E-mail : hm.engelen@skynet.be

* Gilbert JOSEPH
Tél. : 09/225.69.08 ou 056/70.59.44 // GSM : 0496/59.30.63
Fax : 056/70.59.92 // E-mail : josephgilbert@skynet.be

* André HENDRICKX
Tél. : 011/42.57.58 // GSM : 0475/27.62.99
Fax : 011/42.38.25 // E-mail : Notaris.Andre.Hendrickx@skynet.be

7) Membres WSV :

* Dany DE BAKKER
GSM : 0486/29.66.62 // E-mail : dany.debakker@belgacom.net

* Marie-Anne PERSOONS (WSV)
Tél. : 03/271.19.59 // GSM : 0477/25.35.10
Fax : 03/235.30.97 // E-mail : marie-anne.persoons@waterski.be

* Vera VAN DEN BOSSCHE
Tél. : 03/252.83.79 // GSM : 0475/90.98.70
Fax : 03/252.83.79

8) Directeur Sportif :

Sid ADRIAENSEN
Tél. : 03/271.19.59 // GSM : 0497/23.03.97
Fax : 03/235.30.97 // E-mail : sid.adriaensen@waterski.be

9) Représentants au COIB :

* André MOLLE
Tél. : 071/21.51.26 // GSM : 0475/31.76.05
Fax : 071/22.84.24 // E-mail : andre.molle@belgacom.net

* André HENDRICKX
Tél. : 011/42.57.58 // GSM : 0475/27.62.99
Fax : 011/42.38.25 // E-mail : Notaris.Andre.Hendrickx@skynet.be

10) Cellule COIB :

* Chef de cellule : Sid ADRIAENSEN
Tél. : 03/271.19.59 // GSM : 0497/23.03.97
Fax : 03/235.30.97
E-mail : sid.adriaensen@waterski.be

* Assistant : Stéphane DELSAUTE
GSM : 0475/27.97.07 // Fax : 02/772.84.63
E-mail : st.delsaute@skynet.be

11) Représentant auprès de l'IWWF et l'EAME :

Marie-Anne PERSOONS
Tél. : 03/271.19.59 // GSM : 0477/25.35.10
Fax : 03/235.30.97
E-mail : marie-anne.persoons@waterski.be

3.2 - COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE 1

- 1) Présidente :
Vera VAN DEN BOSSCHE
- 2) Secrétaire délégué de la FFSNW :
Thierry DE MEYER
- 3) Secrétaire délégué de la WSV :
Martine CIROUX
- 4) Directeur Sportif :
Sid ADRIAENSEN
- 5) Spécialistes :
 - * Carine BRONCKAERT (FFSNW)
 - * André HENDRICKX (WSV)
 - * Patrick VAN GASTEL (WSV)
 - * Kim DE WITTE (WSV)
 - * Hugo VAN LOON (WSV)
- 6) Invités permanents :
 - * Guido BOLLEN
 - * Hugo ENGELEN

3.3 - COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE 2

3.3.1 - Le bureau

- 1) Président
Gilbert JOSEPH
- 2) Secrétaire représentant la FFSNW :
Bernard BONNET
- 3) Secrétaire représentant la WSV :
Sid ADRIAENSEN

3.3.2 - Elus à l'EAME et/ou l'IWSF

- * Téléski : Marie-Anne PERSOONS
- * Handicapés : Dany DE BAKKER et Paul GOOSSENS
- * Wakeboard : Alain NIELES

3.3.3 - Spécialistes invités

- 1) Disciplines classiques (TOU) :
 - * Richard BACHMANN
 - * Stéphane DELSAUTE
 - * Paul GOOSSENS
 - * Marie-Anne PERSOONS
 - * Bernard PIRSON

- 2) Discipline téléski (TEL) :
Marie-Anne PERSOONS
- 3) Discipline pieds-nus (BAR) :
 - Gilbert JOSEPH
- 4) Discipline handicapés (DIS) :
 - Dany DE BAKKER
 - Paul GOOSSENS
- 5) Discipline wakeboard (WAK) :
 - Xavier BONNET
 - Nick VANDOMMELE
- 6) Discipline show (SHOW) :

3.3.4 - Belgian Wakeboard Association

- 1) Président :
Bernard BONNET
- 2) Membres :
 - * Alain NIELES
 - * Bernard PIRSON
 - * Nick VANDOMMELE
 - * Rob HUYSMANS
 - * Gert KUEPENS

3.3.5 - Commission de Sélection

- 1) Président :
Gilbert JOSEPH
- 2) Membres :
 - * Stéphane DELSAUTE
 - * Paul GOOSSENS

3.3.6 - Commission des Athlètes

- 1) Président :
Gilbert JOSEPH
- 2) Secrétaire FFSNW :
Bernard BONNET
- 3) Secrétaire WSV :
Sid ADRIAENSEN
- 4) Skieurs :
 - * Kate ADRIAENSEN
 - * Sébastien DELSAUTE
 - * Basile GRAUX
 - * Yves SAINTVITEUX

3.4 - ADRESSE POSTALE

FRBSN - KBWSF
Collegelaan, 8 - 2140 Borgerhout
Tél. : 03/271.19.59
Fax : 03/235.30.97

1 - CARTE DE MEMBRE ET ASSURANCE

Tout membre en ordre de cotisation auprès d'un club membre de la FFSNW est couvert en responsabilité civile et réparation des dégâts corporels par l'assurance fédérale.

Tout membre qui pratique la compétition doit, en plus de sa carte de membre, être en possession d'une licence de promotion ou de compétition.

La licence de promotion permet l'accès aux compétitions non homologuées et à une seule compétition homologuée, mais ne permet pas d'accéder au championnat de Belgique.

La délivrance d'un certificat médical attestant que la personne est apte à pratiquer le ski nautique est obligatoire pour l'obtention de ces deux licences.

Le résumé de la police repris ci-dessous n'engage ni la FFSNW, ni la compagnie. La police complète est disponible à la FFSNW.

1.1 - COUVERTURE

Sont couverts les accidents survenus en Belgique et à l'étranger lors de la pratique du ski nautique (entraînements libres, entraînements officiels et compétitions organisés par les organismes officiels reconnus par la FFSNW et la FRBSN).

En responsabilité civile, les membres sont considérés comme des tiers entre eux.

En cas d'accident corporel, les indemnités suivantes sont prévues :

- décès : 7.436,81 EUR;
- incapacité permanente totale : 14.873,61 EUR;
- incapacité temporaire totale : 5,58 EUR par jour
 - au 31ème jour pendant 75 semaines à compter de la date de l'accident
 - les personnes ne travaillant pas ne sont pas indemnisées
- frais médicaux : l'intervention de l'assurance est équivalente à celle de la mutuelle (barème INAMI) ; en aucun cas l'intervention cumulée (mutuelle plus assurance) ne dépassera les frais réels.

1.2 - PROCEDURE A SUIVRE

En cas d'accident, il faut suivre la procédure suivante :

1. Déclarer l'accident par téléphone à la FFSNW le plus vite possible et demander le formulaire officiel de déclaration d'accident.
2. Etablir la déclaration sur le formulaire officiel.
3. Faire compléter par le médecin traitant le volet ad hoc.
4. Expédier la déclaration à la FFSNW dans les délais les plus brefs et au plus tard un mois après l'accident.

Pour les frais médicaux, il est recommandé de faire établir par la mutuelle un décompte spécifiant les dépenses totales ainsi que l'intervention de la mutuelle. Ce décompte, accompagné des copies des factures, doit être envoyé à la FFSNW dès que possible.

Il est conseillé de constituer un double complet du dossier.

2 - TRANSFERT DE LICENCE

Tout membre affilié a le droit de mettre fin chaque année à son affiliation à un club à l'issue de la période de transfert arrêtée du 1 au 31 décembre par la FFSNW.

Les transferts ne pourront en aucun cas être l'objet d'indemnité ou d'avantages en nature. En cas du non respect de ces dispositions, les clubs et athlètes seront radiés de la FFSNW.

La FFSNW ne reconnaît pas le principe de l'indemnité de formation. Ce principe n'empêche pas la demande de transfert.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le secrétariat de la FFSNW.

Pour chacun des clubs, le courrier relatif au ski nautique et au wakeboard est à envoyer au nom et à l'adresse indiqués par le symbole →.

C.N.T.M. - CLUB NAUTIQUE TYBERPORT MANAGE

- 1) Fondé en 1970
- 2) Club house :
Rue du Long Tri, 50 C - 7170 Manage
- 3) → Président :
Thierry DE MEYER
Tél. bureau : 02/478.98.96 // Tél. privé : 02/269.59.73
GSM : 0475/24.94.05 // E-mail : thierrydemeyer@hotmail.com
- 4) Secrétaire :
Alain SALSAC
Tél. : 02/672.65.65 // GSM : 0477/64.23.13
E-mail : asalsac@hotmail.com
- 5) Trésorier :
Claude WERY
Tél. : 067/55.28.58 // GSM : 0496/12.56.42
E-mail : fb368416@skynet.be
- 6) Responsable ski :
Alain SALSAC
Tél. : 02/672.65.65 // GSM : 0477/64.23.13
E-mail : asalsac@hotmail.com

C.N.A.Y. - CLUB NAUTIQUE YVOIR ANHEE

- 1) Fondé en 2007
- 2) Président :
George TAILLIEZ
GSM : 0475/29.02.12
- 3) Secrétaire :
Adolphe SANQUIN
- 4) → Relations Ffsnw :
Edmond SERVAIS

E.H.N. - EAU D'HEURE NAUTIQUE

- 1) Fondé en 1978
- 2) Club house :
Port du Lac de l'Eau d'Heure, Lac inférieur - Cerfontaine
Tél. : 071/61.33.14
- 3) Président :
Bernard BONNET
Tél. : 02/384.18.85 // Fax : 02/385.20.28
E-mail : bernardbonnet@skynet.be

- 4) Trésorier :
Claudio CANTAMAGLIA
Tél. : 071/21.31.23 // Fax : 071/22.09.46
E-mail : claudio.canta@skynet.be
- 5) → Secrétaire :
René DOUMONT
Tél. : 071/21.57.39 // Fax : 071/21.57.39
GSM : 0473/46.40.76 // E-mail : rene.doumont@skynet.be
- 6) Entraîneur-Moniteur :
Xavier BONNET
Tél. : 02/384.18.85 // Fax : 02/385.20.28
E-mail : xavierbonnet@skynet.be

EUROBOAT - CLUB EUROPEEN DU NAUTISME

- 1) Fondé en 1999
- 2) Site internet : www.euroboat.be
- 3) E-mail : info@euroboat.be
- 4) → Administration :
Claude DAMMAERTS
Tél. : 081/46.26.83 // Fax : 081/73.04.30
GSM : 0475/42.54.87 // E-mail : cd@euroboat.be

H.P.S. - HIGH PERFORMANCE SKIING

- 1) Fondé en 1989
- 2) Club house :
Lac du Prince - 7640 Péronnes-lez-Antoing
Tél. : 069/34.64.83
- 3) Président :
Patrick TESTA
Tél. : 02/384.07.49 // GSM : 0475/46.87.63
E-mail : hpslacduprince@yahoo.fr
- 4) Secrétaire :
Patricia LUCAS
Tél. : 02/384.07.49 // E-mail : hpslacduprince@yahoo.fr
- 5) Trésorier :
Carine HENRION
E-mail : hpslacduprince@yahoo.fr
- 6) Responsables ski :
 - → Peter STADLBAUR
GSM : 0497/15.86.27 // E-mail : hpslacduprince@yahoo.fr
 - Patrick TESTA
GSM : 0475/46.87.63 // E-mail : hpslacduprince@yahoo.fr
 - Robert DUPUIS
GSM : 0475/60.75.66 // E-mail : hpslacduprince@yahoo.fr

H.Y.C.W. - HASTIÈRE YACHT CLUB WAULSORT

- 1) Fondé en 1977
- 2) Club house :
Bord de Meuse, 11 - 5540 Waulsort
Tél. : 082/64.63.33.
- 3) Président et Trésorier :
Jean-Marc COLIN
Tél. : 071/39.47.28 // E-mail : jeanmarc.colin@skynet.be
- 4) Secrétaire :
Michel NAVER
E-mail : secretariat-hycw@clearwire.be
- 5) Entraîneur-Moniteur :
Bernard WILLAME
Tél. : 071/50.60.26 // E-mail : bernard.willame@advalvas.be
- 6) → Relations F.F.S.N.W. :
Daniel LIMBOURG
Tél. : 071/84.21.49 // E-mail : d.limbourg@skynet.be

I.Y.C.I. - INTERNATIONAL YACHT CLUB ITTRE

- 1) Fondé en 1970
- 2) Club house :
Rue de Virginal, 42 - 1460 ITTRE
Tél. : 067/64.67.92.
- 3) Président :
Robert ROME
E-mail : rrome@swing.be
- 4) → Vice-Président :
Claude CHARLIER
Tél. / Fax : 02/384.74.50
E-mail : cl.charlier@skynet.be
- 5) Secrétaire et Trésorier :
Michel VAN MEERBEKE
Tél. : 02/384.79.09
- 6) Responsables ski :
 - Alain LARDOT
GSM : 0477/55.94.29 // E-mail : alain.lardot@skynet.be
 - Patrick DENOTTE
GSM : 0496/60.06.70 // E-mail : patdenotte@hotmail.com

P.A.L.M. - PLAISANCE AMICALE LIEGEOISE ET MOSANE

- 1) Le nom complet est :
Plaisance Amicale Liégeoise et Mosane - Yacht Club de Liège - Ski Club de Liège
- P.A.L.M. - Y.C.Lg. - S.C.Lg.
- 2) Fondé en 1964.

- 3) Président :
Robert LOYENS
Tél. : 04/278.33.75 // E-mail : robertloyens@skynet.be
- 4) → Secrétaire :
Christian BLOMME
Tél. : 04/248.05.67 // GSM : 0498/39.27.37
E-mail : c_blonme@yahoo.fr
- 5) Trésorier :
Georges DEVILERS
Tél. : 04/248.11.15 // E-mail : georgesdevilers@teledisnet.be

R.C.N.M.B. - ROYAL CLUB NAUTIQUE MONS BORINAGE

- 1) Fondé en 1952.
- 2) Club house :
Avenue du Grand Large, 999 - 7000 Mons
- 3) → Président :
Marc BARVAIS
Tél. : 065/82.22.03 // Fax : 065/82.59.38
E-mail : pascale.barvais@mons.be
- 4) Vice-Président :
André SERVAIS
Tél. / Fax : 065/35.43.25
- 5) Secrétaire :
Jean RORIVE
Tél. : 065/64.34.56 // E-mail : jrorive@tiscali.be
- 6) Trésorier :
Alain DUMENIL
Tél. : 065/82.28.83 // Fax : 065/82.54.51
- 7) Responsable ski :
Charles BECCO
E-mail : charles.becco@skynet.be

R.N.S. - REUNION NAUTIQUE SKI

- 1) Fondé en 1875.
- 2) Club house :
Westvaardijk 57- 1850 Grimbergen
Tél. : 02/252.18.17
- 3) → Président :
Stéphane DELSAUTE
GSM : 0475/27.97.07 // Fax : 02/772.84.63
E-mail : st.delsaute@skynet.be
- 4) Secrétaire :
Cécile BREDA
E-mail : st.delsaute@skynet.be
- 5) Trésorier :
Christian DAXBK
E-mail : christian_daxbek@carrefour.com

- 6) Responsable ski :
Stéphane DELSAUTE
GSM : 0475/27.97.07 // Fax : 02/772.84.63
E-mail : st.delsaute@skynet.be

R.Y.C.S.M. - ROYAL YACHT CLUB SAMBRE ET MEUSE

- 1) Fondé en 1909
- 2) Club house :
Vieux Port 1 - 5100 Wépion
- 3) Site Internet :
www.ski-nautique-rycsm.be
- 4) Président :
Jean-Marie MARION
Tél. / Fax : 081/73.43.96 // E-mail : jm.marion@skynet.be
- 5) Secrétaire :
Françoise VANDENHOUTAER
Tél. / Fax : 081/73.43.96 // E-mail : f.vandenhoutaer@skynet.be
- 6) → Trésorier :
Nicolas LEPINE
GSM : 0497/53.24.51 // E-mail : nicolaslepine@hotmail.be
- 7) Entraîneur-Moniteur :
Guy LANCE
Tél. : 081/30.36.09 // E-mail : guy.lance@swing.be

S.C.P. - SKI CLUB DE PROFONDEVILLE

- 1) Fondé en 1949
- 2) Siège :
Ruelle Lucie 6 - 5170 Profondeville
- 3) → Président :
Bernard COLLOT
Tél. : 081/41.24.35 // Fax : 081/64.91.78
E-mail : collot.nathalie@skynet.be
- 4) Secrétaire :
Joël MINET
Tél. : 02/384.33.91 // E-mail : joel.minet@skynet.be
- 5) Trésorier :
Florence GRUSLIN
Tél. : 081/41.17.65 // E-mail : expertises.gruslin@skynet.be

Y.S.C.F. - YACHT SKI CLUB DE FLÉMALLE

- 1) Fondé en 1971
- 2) Club house :
« Ancienne Ecluse de Chokier » - Quai du Halage 9 - 4400 Flémalle
E-mail : yscf@skynet.be
- 3) Président :
Fernand BANDINY

- 4) Secrétaire :
Jacqueline MOERS-STREEL
Tél. / Fax : 04/250.22.24
- 5) → Trésorier :
Guy MOERS
Tél. / Fax : 04/250.22.24 // E-mail : guy.moers@skynet.be
- 6) Responsable ski :
Christian KRANSVELT
Tél. / Fax : 04/372.03.18 // GSM : 0495/27.46.21
E-mail : christian.kransvelt@skynet.be

La FFSNW informe les personnes fortement intéressées par le ski nautique que des cours de formation de cadre, initiateur, aide-moniteur et moniteur sont organisés en collaboration par la FFSNW et l'ADEPS.

Le niveau III du MONITEUR EUROPEEN EN SKI NAUTIQUE peut s'acquérir en deux ou trois temps soit que l'on commence par le niveau I qui est facultatif, soit que l'on commence dès le niveau II.

- Niveau I : initiateur - 75 heures (facultatif)
- Niveau II : aide moniteur - 159 heures (+ 75 heures si le niveau I n'est pas acquis)
- Niveau III : moniteur - 212 heures

A - NIVEAU I - initiateur (75 heures)

L'inscription se fait directement auprès du titulaire des cours spécifiques lorsque la session est ouverte.

Vu que ce niveau est facultatif, il est conseillé de commencer directement au niveau II.

Conditions d'admission :

- être âgé de 18 ans au moins
- posséder le brevet 3ème vague
- être membre de la FFSNW.

B - NIVEAU II - aide moniteur (159 heures)

Conditions d'admission :

- réussir les examens des cours généraux ADEPS de ce niveau
- être âgé de 18 ans au moins
- être membre de la FFSNW
- posséder le brevet dauphin dans une catégorie classique ou en wakeboard
- posséder un brevet de sauvetage.

C - NIVEAU III - Moniteur (212 heures)

Conditions d'admission :

- réussir les examens des cours généraux ADEPS de ce niveau
- posséder le brevet d'aide-moniteur en ski nautique
- être membre de la FFSNW
- être en possession du permis de navigation national.

D - COURS GENERAUX

Pour les niveaux II et III, le principe est de réussir la session des cours généraux ADEPS du niveau organisé dans les différents centres ADEPS **AVANT** l'inscription aux cours spécifiques de ski nautique du niveau correspondant.

Les sessions (niveau II : 19 heures et niveau III : 32 heures) débutent en septembre et se terminent par les examens fin novembre - début décembre.

Conditions d'admission :

- présenter un certificat médical d'aptitude physique sportive
- régler le droit d'inscription.

Les régents et licenciés en Education Physique sont exemptés des cours généraux.

Il est intéressant de savoir qu'une formule d'examen du type « jury central » est organisée pour les cours généraux par l'ADEPS. Ceci permet l'accès tardif aux cours spécifiques. Elle a lieu en mai ou fin avril.

Pour tous renseignements concernant le déroulement des cours :

1) Généraux :

ADEPS

Section « Elite et Cadre »

Boulevard Léopold II, 44

1080 Bruxelles

Tél. : 02/413.23.11

2) Spécifiques :

FFSNW

Rue Grange des Champs, 206

1420 Braine l'Alleud

Tél. : 02/384.18.85

Fax : 02/385.20.28

ou directement auprès du titulaire des cours spécifiques :

Monsieur André MOLLE

Rue d'Andrémont, 13

6120 Jamioulx

Tél. : 071/21.51.26

Fax : 071/22.84.24

Le 24 juin 1996 a vu la signature du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse.

Cette opération poursuit la sauvegarde de la vallée, à travers un développement durable de ce territoire. Elle implique 68 partenaires, usagers ou gestionnaires de la vallée, acteurs publics ou privés, réunis au sein du Comité de Rivière de la Haute-Meuse. Ces personnes ont collectivement élaboré, d'abord une Charte - une déclaration d'intentions - adoptée en juin 1994, puis un Contrat de Rivière - un programme d'actions - adopté en juin 1996.

Ce programme met en œuvre des actions de protection, de restauration et de promotion de la vallée, à exécuter entre 1996 et 2001, par les différents partenaires de la démarche.

En ce qui concerne la pratique du sport dans la vallée, l'objectif général est de diminuer l'impact du sport sur l'environnement humain et naturel dans la vallée.

La stratégie globale est la suivante :

- 1 - Informer les usagers sur les diverses réglementations, codes et accords applicables à la Haute-Meuse.
Diffuser vers les usagers du fleuve un document d'accueil reprenant entre autres les diverses règles en vigueur sur le fleuve.
Editer un feuillet reprenant les panneaux de signalisation.
Placer des panneaux d'information (pictogrammes) à hauteur des écluses, ports et clubs.
- 2 - Créer ou renforcer la convivialité entre des différents usagers du fleuve.
Créer un espace de concertation « fleuve » où seraient finalisés des accords locaux (Tables Rondes) et où seraient gérés des conflits nouveaux.
Elaborer un code gestuel entre usagers du fleuve.
- 3 - Diminuer l'impact environnemental des activités sportives et de loisirs.
Identifier clairement les zones de stationnement des bateaux en Haute-Meuse.
Traiter les planchers de pêche et embarcadères à l'aide de substances non toxiques.
Négocier avec les pêcheurs concernés une suspension temporaire et localisée de la pêche, en cas de nécessité.
Rationaliser l'implantation des planchers et embarcadères pour raisons biologiques et paysagères.
Standardiser les planchers de pêche et embarcadères.
- 4 - Former les pratiquants et les cadres d'activités sportives et de loisirs à la dimension environnementale.
Inclure un volet « protection de l'environnement » dans les formations dispensées par les diverses Fédérations sportives.
Suggérer à l'ADEPS l'insertion d'un contenu « environnement » dans la formation des cadres sportifs.
Insérer des règles de protection de l'environnement dans les Règlements d'Ordre Intérieur des Fédérations sportives et des clubs de la vallée.

Suggérer à l'ADEPS de faire de ces règles de protection de l'environnement, une condition supplémentaire de reconnaissance des Fédérations pour lesquelles cela se justifie.

- 5 - Gérer l'escalade de façon plus écologique.
Créer un espace de concertation « Massifs Rocheux ».
Diffuser l'information collectée par les naturalistes vers les grimpeurs.
Identifier et rencontrer les besoins en équipement pour asseoir une escalade de qualité, respectueuse de son environnement.

ACTIONS MENEES EN 1996.

La FFSNW ainsi que la L.R.Y.B. ont informé les membres des clubs sur les dispositions pratiques en matière de « Brevet de Navigation en Eaux Intérieures ».

La FFSNW a obtenu l'agrégation (EBP/7) du Ministère des Communications et de l'Infrastructure permettant l'organisation des examens pour l'obtention du brevet de conduite général et restreint pour la navigation de plaisance.

A titre privé, Monsieur Claude Dammaerts organise un cours préparatoire à l'examen. Tous les renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Rue des Fours à Chaux 88 A, 5190 Balatre (tél. : 081/46.29.34).

Un volet « protection de l'environnement » est inclus dans la formation théorique du brevet de conduite, ainsi que dans la formation spécifique des cadres ADEPS-FFSNW.

Pour tous renseignements concernant le Contrat de Rivière de la Haute-Meuse, il suffit de prendre contact avec :

*Monsieur Hubert RAYEMAEKERS, Coordinateur
Secrétariat Permanent du Comité de Rivière
Chaussée de Charleroi, 85
B - 5000 NAMUR
Tél. : 081/71.50.50
Fax : 081/71.50.59
Courriel : cr.haute-meuse@win.be
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere*